



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé tenue conformément à la loi à l'hôtel de ville, lieu ordinaire des délibérations, sis au 20410, chemin Lakeshore, Baie-D'Urfé (Québec), le mardi 14 avril 2015 à 19 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mairesse : Maria Tutino

Conseillers : Michel Beauchamp
Charles Colomb
Peter Fletcher
Brian Manning
Lynda Phelps
Janet Ryan

AUSSI PRÉSENTS : Nathalie Hadida, directrice générale
Marie-Hélène Bourque, greffière
Stéphane Patenaude, directeur des travaux publics

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du public présents.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 14 avril 2015.

2015-04-058 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 14 avril 2015, avec les modifications suivantes :

- Ajout du point **J.3.** pour se lire comme suit : Transfert de fonds – Construction d'un kiosque au Club aquatique Baie-d'Urfé;
- Ajout du point **G.11.** pour se lire comme suit : Déclaration des conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La mairesse Maria Tutino lit une déclaration concernant la situation qui a cours à Baie-D'Urfé depuis la période précédant l'élection de 2013.

Le maire annonce le début de la période de questions.

Les 44 personnes présentes sont invitées à poser leurs questions aux membres du conseil. Les sujets suivants sont abordés :

- Enjeux abordés par la mairesse dans sa déclaration et déclarations d'appui de la part de citoyens à l'égard de ces enjeux.
- Demandes d'accès à l'information.

La période de questions se termine à 19 h 53.

D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS DE LA VILLE

1. Rapport du commandant Sébastien DeMontigny, Poste de quartier 1 du SPVM.

- Aucune activité criminelle à signaler pour le mois de mars 2015.
- Rappel aux citoyens qu'ils peuvent prendre part à l'évènement « Café avec un policier » au McDonald's de Beaconsfield le 29 avril 2015.
- L'aide des Citoyens en patrouille a été grandement appréciée pendant la mise en œuvre, en mars, du plan d'action communautaire à Beaconsfield et Baie-D'Urfé.

2. Rapport du maire sur les activités de la Ville pour le mois de mars 2015.

Le maire donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois de mars 2015.

- Mise en oeuvre de la stratégie de gestion de l'agrile du frêne de la Ville de Baie-D'Urfé.
 - Distribution d'arbres.
 - Séances d'information.
- Changements aux portefeuilles et comités de la Ville ainsi qu'à la présidence des comités et affichage des comités de la Ville sur le site web de la Ville.
- Négociations avec le MTQ concernant le projet de développement sur le lot du MTQ.
- Négociations avec Hydro-Québec concernant le sentier dans le secteur industriel.

3. Rapports des conseillers sur les activités de la Ville pour le mois de mars 2015.

Les conseillers donnent des comptes-rendus des activités de la Ville pour le mois de mars 2015.

Peter Fletcher:

- Déclaration concernant:
 - 1) Demandes d'accès à l'information;
 - 2) Objection à l'agrandissement de l'hôtel de ville;
 - 3) Position à l'égard de la déclaration de mars concernant le CN.

Janet Ryan:

- Prolongation du service de taxi collectif.

Lynda Phelps:

- Rapport de la garde côtière auxiliaire.
- Tentative de fraude en utilisant Vidéotron.

Brian Manning:

- Déclaration concernant les demandes d'accès à l'information.

E. PROCÈS-VERBAUX

1. Approbation du procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 10 mars 2015 à 19 h.

2015-04-059 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Charles Colomb et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 10 mars 2015 à 19 h.

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 mars 2015 à 19 h 30.

2015-04-060 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par la conseillère Janet Ryan d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 mars 2015 à 19 h 30.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

F. CORRESPONDANCE

1. Lettre de Mme Linda Tait, présidente du comité du Festival de Baie-D'Urfé, demandant l'autorisation et le soutien de la Ville pour organiser le Festival de Baie-D'Urfé 2015.

Référée à l'Administration.

2. Lettre de M. Alan Mew et de Mme Lorie Docker expliquant leur mécontentement face au fournisseur des services de recyclage.

Référée à l'Administration.

3. Lettre de M. Paul Egli concernant l'installation potentielle de boîtes postales communautaires à Baie-D'Urfé.

Référée à l'Administration.

4. Lettre de Mme Ada Colomb, vice-présidente du comité du Festival de Baie-D'Urfé, demandant l'autorisation d'utiliser le centre communautaire Fritz, le 9 mai 2015, pour un thé de la Fête des Mères pour tous les citoyens.

Référée à l'Administration.

5. Lettre de M. Pierre E. Jean concernant le nettoyage des caniveaux sur le chemin Lakeshore.

Référée à l'Administration.

6. Lettre de Mme Linda Tait, présidente du comité du Festival de Baie-D'Urfé, demandant du financement pour la tenue d'un concert extérieur et pour des jeux gonflables et des jeux de type Midway pour le Festival de Baie-D'Urfé 2015.

Référée au Conseil.

7. Lettre de Mme Brigitte Secco demandant un soutien financier pour les activités musicales à l'École Joseph Henrico.

Référée au Conseil.

8. Lettre de Mme Ada Colomb des Campagnes de charité de Baie-D'Urfé (BUCCA) demandant la permission de la Ville de tenir la campagne de financement annuel de BUCCA.

Référée à l'Administration.

9. Lettre de M. Mike Paradis concernant la position du conseil à l'égard du projet de règlement n° 875-108.

Déposée.

10. Lettre de M. Norman Lagendyk demandant une augmentation de la superficie d'implantation présentement permise par le règlement de zonage n° 875 pour les propriétés situées sur un lot de coin.

Référée au Conseil.

G. ADMINISTRATION

1. Amendement de résolution - Nomination des maires suppléants d'avril 2015 à octobre 2017.

2015-04-061 Il est proposé par la mairesse Maria Tutino et appuyé par le conseiller Charles Colomb d'amender la résolution n° 2014-11-281 de nommer les maires suppléants pour la période d'avril 2015 à octobre 2017 comme suit :

Mois	Maire suppléant	Remplaçants
Avril à Juillet 2015	Conseiller M. Beauchamp	Conseillers C. Colomb et L. Phelps
Août à Novembre 2015	Conseiller C. Colomb	Conseillères L. Phelps et J. Ryan
Décembre 2015 à Mars 2016	Conseillère L. Phelps	Conseillers J. Ryan et M. Beauchamp
Avril à Juillet 2016	Conseillère J. Ryan	Conseillers M. Beauchamp et C. Colomb
Août à Novembre 2016	Conseiller M. Beauchamp	Conseillers C. Colomb et L. Phelps
Décembre 2016 à Mars 2017	Conseiller C. Colomb	Conseillères L. Phelps et J. Ryan
Avril à Juillet 2017	Conseillère L. Phelps	Conseillers J. Ryan et M. Beauchamp
Août à Octobre 2017	Conseillère J. Ryan	Conseillers M. Beauchamp et C. Colomb

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Les conseillers Peter Fletcher et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. Dépôt de la liste des membres des comités.

ATTENDU QUE plusieurs résidents ont demandé que la composition des comités de la Ville soit rendue publique;

2015-04-062 Il est proposé par la mairesse Maria Tutino et appuyé par le conseiller Charles Colomb de déposer la liste des membres des comités de la Ville.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Les conseillers Peter Fletcher et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. Dépôt du rapport du directeur général pour le mois de mars 2015.

2015-04-063 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport du directeur général pour le mois de mars 2015.

4. Autorisation à M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, M^{me} Marie-Hélène Bourque, greffière et M^{me} Alexandra Hobson, greffière adjointe, d'assister aux 47^e assises annuelles organisées par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) qui aura lieu à Rivière-du-Loup, Québec, du 27 au 29 mai 2015.

2015-04-064 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, M^{me} Marie-Hélène Bourque, greffière et M^{me} Alexandra Hobson, greffière adjointe, d'assister aux 47^e assises annuelles organisées par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) qui aura lieu à Rivière-du-Loup, Québec, du 27 au 29 mai 2015.

5. Autorisation à M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, d'assister à la 44^e conférence annuelle et assemblée générale organisée par l'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) qui aura lieu à Jasper, Alberta, du 1 au 3 juin 2015.

2015-04-065 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, d'assister à la 44^e conférence annuelle et assemblée générale organisée par l'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) qui aura lieu à Jasper, Alberta, du 1 au 3 juin 2015.

6. Autorisation à la mairesse Maria Tutino et au conseiller Michel Beauchamp d'assister aux 94^e assises annuelles organisées par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui auront lieu à Montréal, Québec, du 21 au 23 mai 2015.

2015-04-066 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par la conseillère Janet Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la mairesse Maria Tutino et le conseiller Michel Beauchamp d'assister aux 94^e assises annuelles organisées par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui auront lieu à Montréal, Québec, du 21 au 23 mai 2015.

7. Autorisation à la mairesse Maria Tutino et à la conseillère Lynda Phelps d'assister au 78^e congrès annuel et salon professionnel organisé par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui aura lieu à Edmonton, Alberta, du 5 au 8 juin 2015.

2015-04-067 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la mairesse Maria Tutino et la conseillère Lynda Phelps d'assister au 78^e congrès annuel et salon professionnel organisé par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui aura lieu à Edmonton, Alberta, du 5 au 8 juin 2015.

8. Autorisation à la mairesse Maria Tutino et à M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, de signer le bail avec Hydro-Québec pour la location de sections des lots n^{os} 1 557 312 and 1557 288 pour le sentier dans le secteur industriel.

2015-04-068 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la mairesse Maria Tutino et à M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, de signer le bail avec Hydro-Québec pour la location de sections des lots 1 557 312 and 1557 288 pour le sentier dans le secteur industriel.

9. Approbation de la rémunération de la directrice générale pour l'année 2015 conformément à la recommandation du comité d'administration.

2015-04-069 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp d'approuver les modifications salariales proposées par le comité d'administration à l'égard de la directrice générale pour l'année 2015, et ce, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

10. Nomination de M. David Tonge au poste permanent de mécanicien (véhicules motorisés) en date du 17 avril 2015.

2015-04-070 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par la conseillère Janet Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer M. David Tonge au poste permanent de mécanicien (véhicules motorisés) en date du 17 avril 2015, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur.

11. Déclaration des conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

2015-04-071 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Charles Colomb de déposer la déclaration des conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

H. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

I. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIRCULATION

1. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de mars 2015.

2015-04-072 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de mars 2015.

2. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de mars 2015.

2015-04-073 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de mars 2015.

J. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE

1. Octroi de contrat – 9200-2427 Québec inc., au montant de 149 467,46 \$ (taxes incluses), pour la tonte et le nettoyage des espaces verts dans le cadre du projet TP-2015-01.

2015-04-074 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'octroyer le contrat à 9200-2427 Québec inc., au montant de 149 467,46 \$ (taxes incluses), pour la tonte et le nettoyage des espaces verts dans le cadre du projet TP-2015-01 et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-701-51-522

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

2. Transfert de fonds – Achat d'un véhicule pour le département des travaux publics.

2015-04-075 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par la conseillère Janet Ryan de transférer la somme de 19 150,60 \$ du fonds de roulement (compte n° 55-911-00-000) au compte n° 22-391-00-724 pour l'achat d'un véhicule pour le département des travaux publics.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Peter Fletcher, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. Transfert de fonds – Construction d'un kiosque au Club aquatique Baie-d'Urfé.

2015-04-076 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de transférer la somme de 15 796.68 \$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au compte n° 22-792-45-721 pour la construction d'un kiosque au Club aquatique Baie-d'Urfé.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

K. URBANISME ET TRANSPORT

1. Avis de motion – Règlement no. 878-24 modifiant le Règlement de permis et certificats n° 878, tel qu'amendé, en vue de prolonger le délai d'achèvement des projets de développement et de prolonger le délai imposé pour commencer la construction suite à l'émission d'un permis de construction, dans les zones autres que RA.

La conseillère Janet Ryan donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du *Règlement n° 878-24 modifiant le Règlement de permis et certificats n° 878, tel qu'amendé, en vue de prolonger le délai d'achèvement des projets de développement et de prolonger le délai imposé pour commencer la construction après l'émission d'un permis de construction, dans les zones autres que RA*. L'objectif de cet amendement est d'étendre de douze (12) à vingt-quatre (24) mois le délai maximal de réalisation des projets de développement dans les zones autres que RA, et d'étendre de six (6) à neuf (9) mois la période à l'intérieur de laquelle la construction doit commencer suite à l'émission d'un permis de construction dans les zones autres que RA.

2. Adoption du règlement n° 878-23 modifiant le Règlement de permis et certificats n° 878, tel qu'amendé, en vue de modifier exigences relatives à la garantie monétaire d'exécution pour les permis de démolition.

2015-04-077 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp :

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 878-23, puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le *règlement n° 878-23 modifiant le Règlement de permis et certificats n° 878, tel qu'amendé, en vue de modifier exigences relatives à la garantie monétaire d'exécution pour les permis de démolition.*

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Peter Fletcher, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Charles Colomb.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. Adoption du second projet de règlement n° 875-108, modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, en vue de modifier la note 23 du tableau des dispositions particulières concernant les bâtiments à occupants multiples dans le secteur industriel.

2015-04-078 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par la conseillère Lynda Phelps :

D'accorder une dispense de lecture du second projet de règlement no 875-108, puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le *second projet de règlement n° 875-108, modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, en vue de modifier la note 23 du tableau des dispositions particulières concernant les bâtiments à occupants multiples dans le secteur industriel.*

Le conseiller Brian Manning déclare son intérêt dans cette affaire puisqu'il est propriétaire d'un lot dans le secteur industriel et il s'abstient donc de prendre part à la discussion publique et au vote sur ce sujet.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

4. Nomination des membres au comité d'étude des demandes de permis de démolition en conformité avec l'article 8.4.1 du Règlement de permis et certificats n° 878.

2015-04-079 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité d'études des demandes de

permis de démolition pour un mandat d'un an, d'avril 2015 à avril 2016, en conformité avec l'article 8.4.1 du Règlement de permis et certificats n° 878 :

<u>Membres</u>	Conseiller C. Colomb	<u>Membres</u>	Conseiller P. Fletcher
<u>réguliers :</u>	Conseillère J. Ryan	<u>suppléants :</u>	Conseillère L. Phelps
	Conseiller M. Beauchamp		

5. Acceptation de la promesse d'achat soumise par 9118-5298 Québec inc. dans le cadre de l'appel public de propositions pour le projet de développement d'une résidence pour personnes âgées sur les lots n°s 1 557 261 et 1 557 298.

ATTENDU QUE la Ville de Baie-D'Urfé a initié un appel public de propositions pour le projet de développement d'une résidence pour personnes âgées sur les lots n°s 1 557 261 et 1 557 298;

ATTENDU QUE la proposition soumise par 9118-5298 Québec inc. a été jugée conforme par le comité de sélection désigné pour évaluer les propositions; et

ATTENDU QUE le Conseil a approuvé la recommandation du comité de sélection et souhaite procéder avec le projet de développement susmentionné;

2015-04-080 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Charles Colomb :

D'accepter la promesse d'achat soumise par 9118-5298 Québec inc. dans le cadre de l'appel public de propositions pour le projet de développement d'une résidence pour personnes âgées sur les lots n°s 1 557 261 et 1 557 298; et

D'autoriser la mairesse Maria Tutino et à M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, à signer la dite promesse d'achat.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

6. Autorisation à la mairesse Maria Tutino et à M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, de signer l'acte de vente entre la Ville de Baie-D'Urfé et 9118-5298 Québec inc. dans le cadre de l'appel public de propositions pour le projet de développement d'une résidence pour personnes âgées sur les lots n°s 1 557 261 et 1 557 298.

2015-04-081 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Charles Colomb d'autoriser la mairesse Maria Tutino et à M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, à signer l'acte de vente entre la Ville de Baie-D'Urfé et 9118-5298 Québec inc. dans le cadre de l'appel public de propositions pour le projet de développement d'une résidence pour personnes âgées sur les lots n°s 1 557 261 et 1 557 298.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

7. Autorisation à Galderma Production Inc. d'installer des bâtiments temporaires en conformité avec l'article 4.4 c) du règlement de zonage n° 875.

ATTENDU QUE Galderma Production Inc. entreprendra un projet d'agrandissement et nécessitera pour se faire l'installation de bâtiments temporaires pour loger ses employés; et

ATTENDU QUE le Règlement de zonage n° 875 exige l'autorisation du Conseil pour l'installation de bâtiments temporaires;

2015-04-082 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser Galderma Production Inc. à installer des bâtiments temporaires sur sa propriété en conformité avec l'article 4.4 c) du règlement de zonage n° 875 pour une période de trois ans.

L. SERVICES AUX CITOYENS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

1. Soutien financier dans le cadre du Programme de soutien pour l'excellence.

ATTENDU QUE la Ville a mis en place le Programme de soutien pour l'excellence afin de reconnaître et d'encourager les résidents de Baie-D'Urfé qui excellent aux niveaux provincial, national et international;

ATTENDU QUE les individus suivants ont soumis une demande pour le mois de mars 2015 et satisfont aux conditions énoncées dans la Politique sur le Programme de soutien pour l'excellence de la Ville :

Candidat	Compétition	Montant
Isabelle Lemay	World Championships of Beach Ultimate (Frisbee)	\$ 100
Carmen Hojabri	2015 Speedo Eastern Canadian Long Course Open (Swimming)	\$ 100
Teague Riordon	Jeux du Québec (Curling)	\$ 100
Alexis Omawka	Ajax Ringuette Association's 43 rd annual silver ring tournament	\$ 100
Kyle James	Jeux du Québec (Curling)	\$ 100
Adam James	Jeux du Québec (Curling)	\$ 100

2015-04-083 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer la liste des récipiendaires du Programme de soutien pour l'excellence pour le mois de mars 2015.

M. FINANCES

1. Approbation de la liste des dépenses pour le mois de mars 2015.

2015-04-084 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par la conseillère Janet Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses pour le mois de mars 2015 d'une somme de 498 662,08 \$.

2. Amendement de résolution - Liste des dépenses contractuelles pour l'année 2015 en conformité avec l'article 3.1 du Règlement n° 1043 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire remplaçant le règlement n° 1030 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire.

ATTENDU QUE la liste des dépenses contractuelles adoptée à chaque année a trait aux dépenses opérationnelles récurrentes et fixes; et

ATTENDU QUE des modifications à la liste des dépenses contractuelles pour l'année 2015 ont été demandées par les vérificateurs de la Ville;

2015-04-085 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'amender la résolution n° 2015-01-018 et d'approuver la liste révisée des dépenses contractuelles pour l'année 2015 en conformité avec l'article 3.1 du Règlement n° 1043 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire remplaçant le règlement n° 1030 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire.

3. Report du dépôt du rapport des vérificateurs pour l'année financière 2014.

ATTENDU QUE la Loi sur les cités et villes exige que le rapport financier annuel vérifié soit déposé lors d'une séance du conseil et transmis au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire au plus tard le 30 avril;

ATTENDU QUE la Ville est en mesure de déposer le rapport financier annuel avant le 30 avril 2015; et

ATTENDU QUE le conseil désire cependant déposer le rapport financier annuel vérifié pour l'année financière 2014 lors d'une de ses séances ordinaires, afin de permettre au plus grand nombre de citoyens intéressés d'être informés des résultats;

2015-04-086 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reporter le dépôt du rapport des vérificateurs pour l'année financière 2014 jusqu'à la prochaine séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 12 mai 2015.

4. Transfert de fonds – Soutien financier aux citoyens dans le cadre de l'application de la Stratégie de lutte contre l'agrire du frêne de la Ville de Baie-D'Urfé.

2015-04-087 Il est proposé par le conseiller Brian Manning et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp de transférer la somme de 100 000 \$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au compte n° 02-470-01-528

pour offrir du soutien financier aux citoyens dans le cadre de l'application de la Stratégie de lutte contre l'agrile du frêne de la Ville de Baie-D'Urfé.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

5. Transfert de fonds – Distribution d'arbres dans le cadre de l'application de la Stratégie de lutte contre l'agrile du frêne de la Ville de Baie-D'Urfé.

2015-04-088 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par la conseillère Lynda Phelps de transférer la somme de 15 000 \$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au compte n° 02-470-01-419 pour la distribution d'arbres dans le cadre de l'application de la Stratégie de lutte contre l'agrile du frêne de la Ville de Baie-D'Urfé.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

6. Autorisation de paiement – Club aquatique de Baie-D'Urfé, pour des travaux d'entretien.

2015-04-089 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de rembourser la somme de 2 203,15 \$ au Club aquatique de Baie-D'Urfé pour des travaux d'entretien.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

N. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-04-090 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par la conseillère Janet Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance à 22 h 10.

Mairesse

Greffière